

MAIRIE DE MAYRES-SAVEL

20 Chemin de la Mairie - 38350 MAYRES-SAVEL

Secrétariat ouvert : Le mardi de 14h00 à 17h00
Le vendredi de 09h00 à 12h00
Ou sur rendez-vous

Tél. : 04.76.81.04.70
Fax : 04.76.81.18.77
mairie.mayressavel@gmail.com

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 septembre 2019 à 20h00

Présents : MM. BRUGNERA Jean-Michel – DANGLEANT Christophe - GARRIGUES Florian - LAHMANES Philippe - MIARD Guy - MIARD Jean-Claude – NIER Cédric - NIER Joseph - SALOMON Florence

Absents excusés : MM. JACOLIN Claude a donné procuration à Jean-Michel Brugnera
MICHELET Françoise a donné procuration à Joseph Nier

Ordre du jour :

- Fixation du prix de l'eau et de l'assainissement pour 2020
- Approbation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service de l'eau
- Approbation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service de l'assainissement
- Point sur les locations des logements communaux
- Décision modificative au Budget : remboursement caution
- Décision modificative au Budget : réduction titre RODP Orange
- Délibération pour l'indemnité du Trésorier
- Contrat groupe d'assurance du personnel avec le CDG38
- Adhésion à la convention protection sociale avec le CDG38
- SEDI : adhésion au service de cartographie en ligne
- Colis de Noël
- Questions diverses

Mr le Maire propose d'ajouter un point à l'ordre du jour :

- SEDI : travaux sur réseaux d'éclairage public

1. SEDI : travaux sur réseaux d'éclairage public

Les travaux consistent à renouveler les points lumineux en éclairage LED plus économique. 40 Points lumineux sont concernés par cette tranche de travaux pour 2020.
Coût des travaux : 41 917 € et restant à charge de la commune : 3 526.00 €
Délibération pour à l'unanimité

2. Prix de l'eau et de l'assainissement pour 2020

La municipalité décide à l'unanimité de ne pas augmenter les prix pour 2020.

3. Approbation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service de l'eau

Approuvé à l'unanimité

4. Approbation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service de l'assainissement

Approuvé à l'unanimité

5. Point sur les locations et décision modificative

Les travaux de la salle de bain dans le T4 sont bientôt terminés. Le logement est libre.

Les 2 villas T5 seront libres en novembre.

Une villa a été attribuée à une famille par la commission communale des logements.

La commission se réunira prochainement pour attribuer les logements restants.

Une décision modificative au budget est votée à l'unanimité pour restituer la caution à Mr et Mme Espi.

6. Délibération pour l'indemnité du Trésorier

La municipalité décide à l'unanimité de verser l'indemnité à Mme Mordegan.

7. Contrat groupe d'assurance du personnel avec le CDG38

Suite à la décision du conseil municipal de mandater le Centre de Gestion 38 pour effectuer un appel d'offres pour l'assurance du personnel, le maire propose d'adhérer au contrat groupe.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

8. Adhésion à la convention protection sociale avec le CDG38

Complémentaire santé : proposition de participer à hauteur de 60 %

Prévoyance : proposition de participer à hauteur de 50 %

Délibération pour à l'unanimité

9. Décision modificative au Budget : réduction titre RODP Orange

Suite à l'enlèvement des cabines téléphoniques par Orange, la redevance d'occupation du domaine public est minorée. Le titre émis en 2017 doit être diminué de 76 € : il convient donc de voter une décision modificative au budget.

Vote pour à l'unanimité

10. SEDI : adhésion au service de cartographie en ligne

Les fonctions de bases sont gratuites (accès à la cartographie des réseaux électriques.)

Délibération pour à l'unanimité.

11. Colis de Noël

Proposition de demander aux personnes concernées leur avis sur l'idée d'organiser une sortie au restaurant avec transport en bus à la place des traditionnels colis.

Si suffisamment de monde est intéressé pour organiser un déplacement en car, il sera possible d'organiser la sortie et de distribuer des colis aux personnes qui ne souhaitent pas venir.

Les personnes en EHPAD ou à l'hôpital de La Mure se verront remettre un colis comme chaque année, selon leurs besoins.

12. Questions diverses

Travaux accès PMR au cimetière en cours. Devis supplémentaire d'environ 7000 € qui sera subventionné à hauteur de 45 % par le Département.

Les courbes de niveau montrent bien que visuellement, au niveau du mur, le sol se rapprochera de la hauteur du mur d'enceinte. Les normes en termes de respect d'un certain pourcentage de pente en sont les raisons.

Courrier ENEDIS :

La Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP) peut être majorée de 10 % si la municipalité délibère en faveur d'une redevance dite de chantiers.

La municipalité décide de voter en faveur de cette redevance.

Site internet

Notre hébergeur nous informe que le site internet de la commune sera obsolète au 31/12/20. Il nous propose une refonte de notre site avec formation, abonnement au certificat SSL pour 990 € HT. Hébergement 100.00 € TTC par an par la suite + 75 € HT annuel de certificat. Il est décidé d'essayer de faire un site nous-même avec un hébergeur gratuit en prenant un certificat SSL seulement. Bien s'assurer que l'hébergeur ne soit pas gratuit seulement un an.

RGPD (Réglementation générale de la Protection des données)

La communauté de communes accepte de mutualiser le service.

Coût : environ 800 € pour la commune.

La municipalité donne son accord de principe.

Un avis favorable est donné pour le passage du RAID Centrale Lyon le 12 octobre sur la commune. L'avis des chasseurs a été préalablement demandé.

Mayres-Savel, le 26.06.19

Le Maire,
Jean-Michel BRUGNERA

